

LE SYNDICAT

88 VOSGES 88 - Cité du Granit

31^{ème} MARCHE POPULAIRE INTERNATIONALE



www.ffsp.fr ✉: contact@ffsp.fr
facebook.com/ivv.france

Dimanche

31

Août

2025



Partenaires de la FFSP

5km

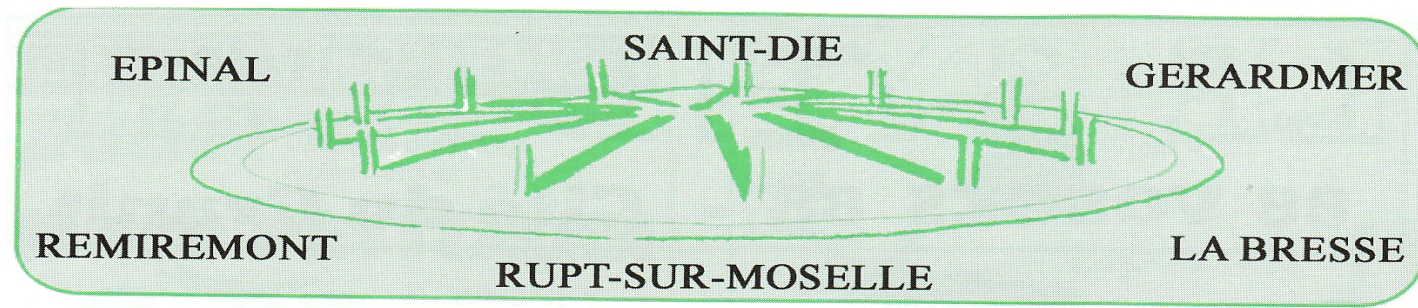
10km

20km

Organisation: SPORTS & LOISIRS

Membre de la F.F.S.P. N° F0685 - VISA FFSP : 2025-88-15-J

Imprimé par nos soins



PARCOURS

La marche est une randonnée pédestre à la portée de tous. Elle est ouverte aussi bien aux jeunes qu'aux adultes. Toutefois, les jeunes de moins de 10 ans devront être accompagnés.

La marche aura lieu quel que soit le temps, sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal.

Les animaux doivent être tenus en laisse. Il est interdit de quitter les sentiers balisés, de fumer et d'allumer du feu sur le parcours.

Trois parcours de 5, 10 et 20 km seront balisés.

DEPART ET ARRIVEE CHANGEMENT D'ADRESSE POUR CETTE ANNEE 2025

Salle Paul Stouvenel 2, Route du Pont de Cleurie 88120 Le Syndicat (près de la mairie).

Coordonnées GPS : Latitude : 48.024597. Longitude : 6.681996

HORAIRES

Départ entre **7h30** et **13h00** pour les 20 km.

Départ entre **7h30** et **14h00** pour les 5 et 10 km.

Retour avant 18 heures pour les trois parcours.

ASSURANCES

La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF. A charge des participants pour le reste. En cas de dégâts, la responsabilité des contrevenants sera engagée. Le fait de s'inscrire à cette marche implique la non contre-indication médicale à la randonnée pédestre.

Ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre plus.

COTISATIONS DE PARTICIPATION

La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une **cotisation de participation sans souvenir de : 3€ ou une cotisation pour une licence famille de 6 € (enfants gratuits jusqu'à 16 ans).**

Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

RAVITAILLEMENT

Mise à disposition gratuite d'une petite collation et d'une boisson à chaque contrôle.

Ravitaillements payants aux contrôles 2 et 3.

Possibilité de repas au départ et à l'arrivée.

Gobelets personnels obligatoires

SECOURISME

Assuré par l'association.

Urgences : 112

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

M. Claude REMY - 33, route des Gémeaux - 88120 LE SYNDICAT

Tél : 06 51 32 30 85

Courriel : marche.populaire@sllesyndicat.fr